



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

**Conseil du lundi 24 avril 2017**

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Membres du conseil :

**Collège des personnes élues :**

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Antoine Divan, Francis Flamand, André Montialoux, Francis Naudin, Caroline Prouff.

**Collège des associations :**

Xavier Bloch représentant titulaire de l'ALEPP, Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Marc Meyer représentant titulaire de l'AFC de Versailles, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schützenberger représentante titulaire de VEI.

**Collège des personnes qualifiées :**

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Isabelle Lallemant.

Etaient excusés : Daniel Cordier représentant titulaire de CLAP 53, Laure Dispan de Floran, Michèle Divan représentante titulaire du CCVP, Nicolas Fouquet, Alain Roger, Chantal Simian représentante titulaire de SNL.

Etaient absents : Valérie Chenuc, David Crépy, Stéphanie Lescar, Monique Miralles, Isabelle Richard, Geneviève Silvestre représentante titulaire de Sesakinoufo, François Siméoni.

Vice-président : Michel Lefèvre

Directrice de la Maison de quartier : Carole Richard

## **1. Intervention de Monsieur Cyril Turmel, Directeur du Club Hippique de Versailles**

Le club Hippique de Versailles, situé rue Rémont, compte 800 adhérents, dispose de deux hectares de terrain et 110 chevaux : 25 chevaux appartiennent à des propriétaires privés, 40 chevaux et les 45 poneys appartiennent au club.

Ecole d'équitation à partir de 4 ans, le club a développé une activité d'équithérapie pour des personnes handicapées et constate d'énormes progrès dans le bien-être de ces personnes. Il a donc décidé de développer cette activité en achetant du matériel adapté.

Le club propose également des stages d'équitation pendant toutes les vacances ouverts à des personnes qui veulent découvrir l'équitation. On peut découvrir sur le site ([www.c-h-v.fr](http://www.c-h-v.fr)) les propositions de stage.

Le club Hippique compte aussi des équipes de poneys qui font le championnat de France. Il forme de jeunes adultes pour devenir moniteurs d'équitation (environ 20 jeunes) et encadre des jeunes en difficulté scolaire qui se forment au métier de soigneur.

Le club organise de nombreuses compétitions sportives (entre 10 et 12 dans l'année) qui ont lieu le dimanche et attirent entre 150 et 300 visiteurs.

Le club est ouvert à tous : on peut aller voir les chevaux dans le poney club mais il est interdit de leur donner à manger. La partie « propriétaire » est par contre interdite.

Circuit des camions de transport des chevaux

Les camions descendent la rue Rémont pour arriver au club. Certains camions qui suivent leur GPS peuvent se retrouver bloqués. Mais le plus compliqué reste la circulation au départ du club.

Actuellement, les semi-remorques continuent jusqu'au chemin du Cordon. La police doit être prévenue si des voitures mal garées gênent leur passage.

Les Eaux et Forêts ont refusé que soit réutilisée la sortie créée lors des travaux du tunnel et qui donnait directement sur l'A86.

La disparition de la possibilité de stationnement, suite aux travaux de rénovation du parking du stade, a réduit les grandes manifestations puisque les camions doivent se garer dans le club et le parking de la Maison des Sports. Il serait peut-être possible de garer des vans près du chapiteau.

Agenda du club Hippique :

- Journée Portes Ouvertes le lundi 29 mai sur l'équithérapie
- Journée « Emmène ton meilleur ami » le 30 avril.
- Fête du club le 18 juin.

Il est possible d'organiser une journée de visite du club pour les habitants de Porchefontaine.

Site à consulter : [www.c-h-v.fr](http://www.c-h-v.fr)

## **2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 mars 2017**

Catherine Mordant et Francis Flamand ont souhaité par écrit que soient prises en compte quelques remarques sur le projet. Elles seront revues et un nouveau projet leur sera communiqué, puis le compte rendu définitif à l'ensemble des membres du Conseil.

Par ailleurs, Gabrielle de Wailly, compte-tenu de la poursuite de ses études à Paris, a donné sa démission. Le Conseil souhaitant son remplacement est sollicité pour réfléchir à des candidats dont la nomination serait proposée à Monsieur le Maire.

### **3. Point zone 30**

#### Mise en œuvre :

##### *A) Signalisation :*

Elle est en place : à la fois aux 5 points d'entrée du quartier et au sein du périmètre.

Il reste de légers ajustements de positionnement de panneaux et supports, afin de les rendre bien visibles.

Effectivement, des membres du Conseil signalent que certains se voient mal comme à l'entrée de l'avenue de Porchefontaine près des octrois et que rue des Célestins, côté Yves Le Coz, il y a 8 panneaux de signalisation en montée vers l'église. Ce nombre important nuit à la visibilité de l'interdiction de tourner à droite et il a été constaté que des véhicules prennent le sens interdit dont le panneau est placé trop loin. Des membres du Conseil demandent s'il ne faudrait pas ajouter une signalisation au sol au niveau de la boulangerie pour que les automobilistes cèdent le passage.

La rue Rémont est équipée en 2 points de coussins berlinois qui sont conçus ni trop hauts, pour ne pas générer trop de nuisances sonores, ni trop bas pour bien maîtriser les vitesses des véhicules.

Le radar pédagogique est installé avenue de Porchefontaine, avant la sortie de la gare. Au bout de quelques mois, il serait déplacé rue Albert Sarraut.

Le Conseil de quartier demande :

- le maintien en place du radar pédagogique sur l'avenue de Porchefontaine et l'installation d'un deuxième radar dans la rue Albert Sarraut.
- un éclairage plus fort du passage piéton devant la gare.

##### *B) Communication*

- Trois panneaux provisoires sont installés pour annoncer la ZONE 30.
- Des lettres d'informations ont été envoyées à tous les riverains.
- Des lettres d'information et de sensibilisation ont été envoyées à Phébus, au CIG, à La Poste, une note interne a été adressée au CTM pour sensibiliser les agents.

##### *C) Réactions*

Très peu de courriers directement liés à la ZONE 30 :

- 3 riverains des rues Condé/Villars manifestant leur inquiétude sur le double sens cyclable. Sachant que ces riverains ont connu tout de suite après la mise en place du double sens cyclable des travaux gaz, le service de la voirie précise que tous ces changements ont pu les perturber.
- 1 riverain de la rue Pierre Curie qui par manque de visibilité quand il sort en voiture de chez lui, craint la circulation à double sens des cyclistes ; cette crainte sera apaisée quand aura été opéré le changement de côté du stationnement entre le n°10 et la rue Deroisin qui sera réalisé d'ici fin mai
- Le changement de régime de priorité (stop converti en priorité à droite) a fait réagir un riverain à l'intersection Boileau/Racine.

Martine Schmit insiste sur la communication faite aux riverains : la zone 30 a pour but de réduire la vitesse des véhicules et de rendre la rue aux piétons et aux cyclistes. Elle estime qu'il est de la responsabilité de chacun de prévenir les usagers dont les enfants de risques estimés de certains double-sens cyclables. Il faut éduquer et apprendre à changer nos habitudes pour le bien de tous.

Francis Flamand s'étonne que sur les 72 rues inscrites dans l'arrêté municipal pour éviter le double sens cyclable, 10 ont une largeur équivalente à nos rues, les autres sont plus larges. Martine Schmit rappelle que la mise en double-sens cyclable ne dépend de la largeur de la chaussée mais de la fréquentation de la voie.

Aucune rue avec un angle sans visibilité n'a été conservée pour le double sens cyclable. Il n'y aura pas de double sens cyclable rue Berthelot ni sur le tronçon en sens unique rue Rémont/chemin du Cordon.

Il est fait remarquer :

- Sur la jonction Molière – Boileau, qu'il serait intéressant d'étudier une modification des places de stationnement.
- que les arceaux à vélo devant l'église près de la boulangerie sont mal placés.
- que des logos « vélo » et des flèches devraient être ajoutés afin de bien prévenir les automobilistes. ; ce qui sera fait surtout à l'attention des véhicules qui entrent dans une voie en double sens cyclable.

#### **4. Travaux des commissions**

##### SNCF

Pierre Arnaud expose les actions à réaliser à très court terme par la SNCF selon notre interlocutrice, Mme Henry qu'il a eu récemment au téléphone :

- Problème des rampes à bagages :
  - création d'une rampe à bagages sur les trois marches du bas
  - remise en service de la rampe sur le premier escalier d'accès
  - dépose de la rampe sur le deuxième escalier et pose d'une main courante
  - mise en place d'un écran d'informations sur le fronton du bâtiment
  - mise en place de pictogrammes pour orienter les usagers sur la direction de Paris
  - réfection des nez de marche

Tous ces travaux devraient être réalisés à fin mai, et un rendez-vous sera demandé sur site pour constater les progrès.

- Problème des talus :
  - la SNCF a débroussaillé le périmètre clôturé côté Carrefour City (environ 500 m<sup>2</sup>), mais n'en fera pas la replantation ni l'entretien, actions qu'elle demande à la ville de prendre en charge. Nous envisageons cela dans le cadre du projet "Cœur de village", donc pas en 2017. Côté Coupole, il serait aussi souhaitable que la SNCF laisse à la ville les dix premiers mètres. Le cas échéant, l'association Espaces qui fait de l'insertion et a une expérience sur les talus de voies ferrées pourrait intervenir.
  - la SNCF est en train de sécuriser toute la portion de la rue Molière jusqu'à la rue Yves Le Coz (pose d'un grillage anti-intrusion en haut des talus). »

##### Réaménagement de la rue Jean de la Fontaine :

La commission a travaillé et transmis ses remarques au service. Une réunion a eu lieu le 2 mars avec l'ingénieur en charge du projet afin de soumettre la prise en compte de nos demandes, soit notamment la préservation du nombre de places de stationnement. Des emplacements motos pourraient être créés. Une réflexion a été demandée quant à la signalisation des passages piétons afin de créer, en respectant la réglementation, une rupture visuelle, et donc de comportement, entre ce qui existe en circulation 50 et en zone 30. Un compte rendu sera adressé au service.

##### Projet « Cœur de Village »

Le groupe de travail s'est réuni le 13 mars pour actualiser le point sur le projet et a proposé une réunion de travail avec les services concernés et le paysagiste en charge du projet. Cette rencontre est en cours de programmation et une première réunion de travail devrait nous être proposée courant avril.

Il est fait remarquer que de nombreux trous se forment dans la chaussée rue Coste, rendant la circulation des vélos particulièrement périlleuse.

#### Bureau de Poste de la rue Yves Le Coz

Une réunion s'est tenue avec deux représentants de la Poste le 29 mars. Rappel : début 2017 a été signé le 3ème contrat de présence postale pour la période 2017-2019 qui prévoit l'évolution d'une partie des bureaux de poste répartis sur le territoire français en « points de contact » et donc la disparition d'un certain nombre des bureaux actuels, la norme étant d'un pour 20.000 habitants, soit 5 pour Versailles.

La Poste estime que le bureau de la rue Yves Le Coz n'est pas suffisamment fréquenté et veut le fermer en décembre 2018. D'autres bureaux sont concernés. Il est précisé que le bureau de Porchefontaine qui a été organisé pour la présence d'un seul agent et sa sécurisation, sera le dernier concerné.

Les représentants de la Commission ont contesté cette fermeture, au moins avant la mise en place d'une solution alternative viable, et fait valoir différents arguments.

La Poste devrait envoyer dans les semaines qui viennent un appel d'offres auprès des commerçants du quartier pour remplir le rôle du Bureau de Poste (à l'exclusion des services bancaires) : opérations courantes, stockage des colis ...

Une nouvelle réunion devrait avoir lieu d'ici l'été.

#### Optimisation du réseau de bus

Un rendez-vous a été organisé avec les personnes du service de VGP en charge du dossier et les membres du groupe du quartier, composé de deux membres du Conseil de quartier précédent et de Michel Carré qui seul a manifesté son intérêt pour le sujet. Des propositions ont été formulées par le groupe de travail, notamment la mise en place d'un bus reliant le quartier à une gare Rive droite. Une nouvelle réunion est prévue chez VGP le 25 avril.

#### Inauguration du jardin de l'église

Les deux arbres prévus devant la Maison de Quartier n'ont pas été plantés. Les mosaïques ont été conservées.

Il serait judicieux de regrouper les inaugurations du jardin et du parvis de la Maison de Quartier avec l'anniversaire des 30 ans de cette institution très importante pour les Porchifontains.

#### Commission Commerces

Dans le cadre de la relance de cette commission, il conviendrait de constituer le fichier des commerçants. Une personne extérieure au Conseil pourrait y contribuer. Marie-Christine Claraz est chargée de lui parler.

### **5. Informations - Divers**

#### Accessibilité

A la suite de loi du 11 février 2005, Versailles s'est dotée :

- d'une mission « accessibilité » (pour les constructions et réhabilitations)
- d'une mission « handicap » pour le volet social

Les principales actions essentielles réalisées en 2016 sont :

**Ressources humaines :**

Actions de formation des agents communaux  
Aménagements de postes

Services aux public : direction des sports : olympiades du vivre ensemble, « Hand ensemble » pour les enfants d'instituts médico-éducatifs, tournoi de rugby « 7 de cœur »

**Cadre bâti** : notamment pour Porchefontaine

- remplacement portes entrée automatiques MdQ
- aménagements d'ascenseurs à maternelle Le Coz

Agenda d'accessibilité programmée Ad'Ap des bâtiments : coût total évalué : 3 335 700 €

Ad'Ap des établissements recevant du public : en 2016, 142 commerçants et professions libérales ont présenté leur projet au guichet-pro.

**Espaces publics :**

- aménagements rue Le Coz
- accessibilité quais bus : sur 296 arrêts, 222 sont accessibles.

**Orientations 2017 :**

- rue Jean de la Fontaine.

Vide-grenier

Marie-Christine Claraz informe le Conseil de l'annulation du vide-grenier de Porchefontaine en raison des mesures de sécurité imposées par la Mairie de Versailles dans le cadre du plan de Vigipirate et en raison de la configuration du site.

Fin du conseil à 23 h 15.